Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire

Herausgeber: [s.n.]

Band: 21 (2014)

Heft: 3: Risiko! = Risique!

Artikel: Le placement d'enfants en Suisse : enjeux et ambitions d'une recherche collective

Autor: Droux, Joëlle

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-650758

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le placement d'enfants en Suisse

Enjeux et ambitions d'une recherche collective

Joëlle Droux

Il n'est pas si fréquent qu'un projet de recherche historique soit en prise directe avec l'actualité. Tel est le cas de la recherche collective qui va être présentée ici, dont l'intérêt et les enjeux prennent particulièrement sens au regard d'un débat qui agite actuellement l'opinion publique helvétique. Le 11 avril 2013, lors d'une cérémonie officielle à Berne, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a en effet présenté les excuses officielles de la Confédération à l'ensemble des personnes qui ont été touchées par des mesures de coercition à des fins d'assistance et des placements extrafamiliaux, mises en œuvre sur le territoire national au cours du siècle passé. Cette étape symbolique, réclamée par des collectifs de victimes mais aussi par des personnes qui individuellement ont subi ce type de mesures, n'épuise pour autant pas l'actualité de ce dossier. Dans le sillage de cette déclaration solennelle, une table ronde réunissant représentants des parties prenantes (autorités officielles, institutions privées ou publiques impliquées par ces politiques, victimes) ainsi que des historiens-nes expert-es, s'est depuis lors réunie à plusieurs reprises pour tenter de trouver une ou plusieurs formes de compensation auxquelles pourraient prétendre celles et ceux qui ont subi de plein fouet les effets de ces politiques de placement. Une forme de retour sur le passé, donc, qui s'accompagne d'un besoin d'explicitation et d'intelligibilité, expliquant la présence des historiens dans cette procédure consultative: «Nous ne pouvons plus continuer à détourner le regard. Car c'est précisément ce que nous avons fait pendant bien trop longtemps [...]. Une société qui ne se confronte pas aux épisodes désagréables de son histoire court cependant le risque de répéter les mêmes erreurs – aujourd'hui ou demain. La maturité d'une société se mesure au regard qu'elle est capable de porter sur son passé.»[1]

L'histoire se trouve ainsi convoquée au cœur du débat, et les historiens sollicités d'investir la sphère publique, au risque de passer pour des donneurs de leçons ou des procureurs de la chose jugée. Cette posture, qui n'est pas sans précédent puisque tel avait déjà été le cas lors des travaux de la Commission Bergier, confère en tout cas aux historiens une responsabilité à laquelle ils ne sont pas si familiers, celle de la vulgarisation et de la médiatisation de leurs investigations

scientifiques. Or, il existe déjà à cet égard un ample capital de données à faire fructifier. Les études existent en effet sur ce sujet, à commencer par les travaux pionniers des historiens romands Martine Ruchat et Pierre Avvanzino, qui se sont penchés depuis bien des années sur les «arcanes du placement», et sur l'ensemble des dispositifs établis en Suisse au nom de la protection de l'enfance depuis le début du 19e siècle au moins.[2] Plus récemment, les recherches menées par Anne-Lise Head-König ont tenté de peser le poids de ces phénomènes au cours des siècles.[3] En Suisse alémanique, c'est la problématique des «Enfants de la grande route» qui a donné les premières impulsions à la recherche.[4] Depuis les années 1990, un nombre considérable d'ouvrages a été publié, notamment sur le système tutélaire, l'assistance aux jeunes, les institutions pour les enfants et, tout récemment, sur les enfants placés en familles.[5]

De leur côté, les associations, revues et publications scientifiques ont multiplié au cours des dernières années les contributions sur ce sujet, à l'image de la conférence annuelle de l'*International Standing Conference for the History of Education* tenue à Hambourg en 2008, qui a réuni plusieurs centaines d'historiens de l'éducation autour de la thématique des enfants à risque et de leur histoire.[6] Signe de l'intérêt des historiens pour cette question, certains périodiques se spécialisent désormais dans cette histoire de l'enfance «hors normes» et des traitements dont elle a pu faire l'objet dans différents espaces nationaux et à diverses époques; c'est le cas de la *Revue d'histoire de l'enfance «irrégulière»*.[7] La masse de ces publications spécialisées répond d'ailleurs fréquemment aux interrogations suscitées dans le public par la révélation de différents scandales aux tonalités locales variées: elles sont autant d'illustrations des dérapages des politiques interventionnistes d'Etat au nom de la protection et de l'intérêt supérieur de l'enfant. Il serait ainsi erroné de croire ou laisser croire que la sphère publique n'a jamais été interpellée sur ces phénomènes, la Suisse n'échappant pas à ces lames de fonds mémorielles: dans le sillage des bouleversants appels lancés par Louisette Buchard, tant la presse que la communauté des historiens et les autorités scientifiques helvétiques ont en effet contribué à saisir le public de cette page sombre de notre histoire.[8] *Enfances volées,* une exposition itinérante qui sillonne la Suisse depuis 2009, est le résultat de ce besoin de savoir et de comprendre.[9]

Pour autant, bien des lacunes et des interrogations demeurent quant aux tenants et aux aboutissants de ces processus de placement. C'est précisément pour contribuer à lever le voile sur ces terrains encore peu défrichés des politiques contemporaines de l'enfance en danger qu'un collectif d'historiens-nes a rédigé un projet de recherche *Sinergia* dans le courant de l'année 2012, avant même que la cérémonie d'avril 2013 ne vienne replacer ce sujet à la une de nos quotidiens. Intitulé *Placing Children in Care: Child Welfare in Switzerland (1940–90),* ce projet d'une durée de trois ans a été accepté par le FNS en juillet 2013; sa mise

en œuvre a débuté dès la fin de l'année 2013 par les soins d'une équipe constituée autour de sa requérante principale Gisela Hauss (FHNW) et réunissant des experts de diverses universités suisses, soit Flurin Condrau (UNIZH), Anne-Françoise Praz (UNIFR), Thomas Gabriel (ZHAW), Nadja Ramsauer (ZHAW) et Joëlle Droux (UNIGE).[10]

Tenant compte des apports accumulés par les chercheurs qui les ont devancés, les membres de l'équipe ont choisi de privilégier des approches, des thématiques et des temporalités jusqu'alors relativement négligées par leurs prédécesseurs. C'est ainsi que le Sinergia *Placement d'enfants* met délibérément en œuvre une approche pluridisciplinaire, associant les démarches d'une histoire sociale et culturelle des politiques de l'enfance et de l'éducation aux perspectives débattues par d'autres sciences sociales, notamment des spécialistes du travail social et de son évolution. Misant sur cette combinaison de regards experts, le projet ambitionne en outre d'éclairer un pan relativement méconnu de ces politiques: celui de la période très contemporaine, plus précisément des années 1940 à 1990, durant laquelle le système des placements d'enfants – et avec lui les institutions qui l'implémentent et les professionnels-les qui le mettent en application – a été tout à la fois encensé et légitimé, avant de se voir radicalement critiqué et vilipendé. Des points d'inflexion dans la mise en œuvre des systèmes de placement institutionnels sont ainsi pointés, comme par exemple les campagnes médiatiques contre les institutions de correction et de (ré)éducation (et plus généralement contre toutes les institutions d'enfermement) durant les années 1970: sans être nécessairement nouvelles (la campagne contre les «bagnes d'enfants» français menée durant les années 1930 notamment les ayant largement précédées),[11] ces interpellations médiatiques ont créé néanmoins de nets effets de rupture, contribuant à l'extension des compétences fédérales en matière de contrôle et de surveillance des institutions de placement.

Car le cœur du projet est bien de centrer l'étude sur les conditions d'institutionnalisation qui ont prévalu en Suisse au cours de la période, au prisme des débats et réalisations nationales et internationales en la matière. Le système des placements d'enfants au nom de leur protection, on l'a dit, n'a pas connu de frontière, et s'est étendu sous des formes similaires à l'ensemble des pays occidentaux au cours du 20e siècle. Une histoire à replacer dans son vaste contexte, donc, mais non sans accorder une égale attention à l'échelle locale de sa mise en œuvre. Et c'est là encore une des originalités de ce projet: faire le pari d'une complexité toute fédérale, en développant une perspective comparatiste, ancrée dans des contextes cantonaux différents et historiquement situés: cantons ruraux et urbains, de culture catholique ou protestante, de langue romande ou alémanique, donnent ainsi à voir les déclinaisons locales d'une politique nationale inspirée par des normes et des expériences transnationales. Les deux premiers volets de ce projet sont

ainsi entièrement dédiés à l'étude de ces mises en œuvre cantonales, scrutées à partir de terrains institutionnels soigneusement choisis autant pour leur caractère représentatif que pour la richesse de leurs ressources archivistiques.

Enfin, cette attention au local, voire au localisé se réfracte dans le souci de donner à entendre le vécu personnel du placement par celles et ceux qui l'ont subi, et d'en mesurer les effets concrets en terme d'intégration/d'exclusion: un volet de ce projet est ainsi dédié à reconstruire les trajectoires personnelles des enfants placés (sociales, économiques, éducatives, affectives), notamment par le biais d'interviews ou de questionnaires. Déjà menée pour des périodes plus lointaines,[12] cette tentative de se saisir du biographique et du particulier pour mesurer les effets différentiels de ces politiques en terme de qualité de vie et/ou de stigmatisation représente un complément bienvenu des coups de sonde plus classiques qu'opèrent les autres volets du projet dans les masses d'archives que nous ont légués ces dispositifs institutionnels et légaux. On vise de ce fait à éclairer par le bas, par le vécu individuel et son cheminement unique, les conséquences individuelles des politiques élaborées par les décideurs. Une occasion aussi de confronter ce vécu incarné aux discours quant à eux désincarnés formulés par les experts du placement, qui se sont attachés à en légitimer la mise en place durant ces dernières décennies: l'attention accordée à l'évolution des discours professionnels sur lesquels se fonde le placement est là aussi saisie dans sa diversité, puisque sont étudiées les archives des institutions de formation des éducateurs ainsi que les publications à visée formative ou normative qu'elles produisent à destination des futurs professionnels (littérature grise, manuels, journaux spécialisés). En outre, les discours des professionnels aux prises avec le système des placements institutionnels sont eux aussi pris en compte, à travers les écrits, interventions et publications des élèves éducateurs (mémoires, rapports de stage) ou encore de la presse professionnelle et syndicale, en plein développement durant la période considérée. Plus généralement, ce volet vise enfin à saisir les liens (ou les tensions) qui caractérisent ce discours sur l'éducation des enfants placés eu égard à l'évolution générale des idées en pédagogie et en sciences de l'éducation.

Au final, les différents volets de ce projet *Sinergia* ambitionnent de contribuer eux aussi aux efforts d'explicitation et d'intelligibilité que fournissent depuis plusieurs décennies les historiens pour offrir des réponses aux interrogations qui agitent l'opinion publique. Dans le sillage d'autres publications récentes,[13] les équipes ainsi mobilisées s'attachent à comprendre comment le «siècle de l'enfant»[14] a pu tout à la fois ériger sa jeunesse en priorité cardinale de ses politiques sociales, au nom du respect des droits de l'enfant sanctifié par une palette novatrice d'instruments internationaux, tout en maintenant une partie de celle-ci, et sans doute la plus vulnérable, dans un état de non-droit et de marginalisation persistante.

Notes

1 Discours prononcé par la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga lors de la «Cérémonie de commémoration pour les anciens enfants placés de force et les autres victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance», Berne, le 11 avril 2013, http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/30275.pdf (version du 11. 6. 2014).

2 Martine Ruchat, *L'oiseau et le cachot. Naissance de l'éducation correctionnelle en Suisse romande 1800–1913,* Genève 1993; Martine Ruchat, «Modèles, systèmes et méthodes dans l'éducation correctionnelle en Suisse romande, 1820–1914», *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière* (2003); Pierre Avvanzino, *Histoire de l'éducation spécialisée (1827–1979). Les arcanes du placement institutionnel,* Lausanne 1993.

3 Anne-Lise Head-König, «Les formes de garde des enfants placés en Suisse: politiques ambiguës, résistances et objectifs contradictoires (1850–1950)», *Paedagogica Historica. International Journal of the History of Education* 46 (2010), 763–773.

4 Sara Galle, Thomas Meier, *Von Menschen und Akten. Die Aktion Kinder der Landstrasse der Stiftung Pro Juventute,* Zurich 2009; Thomas Huonker, *Fahrendes Volk – verfolgt und verfemt. Jenische Lebensläufe,* Zurich 1987.

5 Ursula Hochuli Freund, *Heimerziehung von Mädchen im Blickfeld. Untersuchung zur geschlechtshomogenen und geschlechtergemischten Heimerziehung im 19. und 20. Jahrhundert in der deutschsprachigen Schweiz,* Francfort-sur-le-Main 1999; Nadja Ramsauer, *«Verwahrlost». Kindswegnahmen und die Entstehung der Jugendfürsorge im schweizerischen Sozialstaat, 1900–1945,* Zurich 2000; Marco Leuenberger, Loretta Seglias (éd.), *Versorgt und vergessen. Ehemalige Verdingkinder erzählen,* Zürich 2008; Urs Hafner, *Heimkinder. Eine Geschichte des Aufwachsens in der Anstalt,* Baden 2011; Mirjam Häsler, *In fremden Händen. Die Lebensumstände von Kost- und Pflegekindern in Basel vom Mittelalter bis heute,* Bâle 2008; Gisela Hauss, Béatrice Ziegler (Hg.), *Helfen, Erziehen, Verwalten. Beiträge zur Geschichte der Sozialen Arbeit in St. Gallen,* Zurich 2010.

6 Jeroen J. H. Dekker, «Children at risk in history: a story of expansion», *Paedagogica Historica. International Journal of the History of Education* 45 (2009), 17–36.

7 Voir http://rhei.revues.org/ (version du 11. 6. 2014).

8 Geneviève Heller, *Le traitement des orphelins et les placements d'enfants au 20e siècle,* Lausanne 2004; Geneviève Heller et al., *Enfance sacrifiée. Témoignages d'enfants placés entre 1930 et 1970,* Lausanne 2005. On peut revoir le témoignage de Louisette Buchard sur le site *Notrehistoire.ch,* http://www.notrehistoire.ch/audio/view/1303/ (version du 11. 6. 2014).

9 Au Théatre St-Gervais de Genève au printemps 2013, l'exposition est actuellement au Musée de l'Habitat Rural de Ballenberg (http://www.enfances-volees.ch/).

10 Voir http://www.placing-children-in-care.ch (version du 11. 6. 2014).

11 Jean-Jacques Yvorel (dir.), *Les «bagnes d'enfants» en question. Campagnes médiatiques et institutions éducatives,* Rennes 2011.

12 Par exemple les contributions réunies dans la partie 3 «Vers l'autonomie des enfants assistés» in Jean-Pierre Bardet et al. (éd.), *Lorsque l'enfant grandit: entre dépendance et autonomie,* Paris 2003, 883–976.

13 Markus Furrer et al. (éd.), *Fürsorge und Zwang. Fremdplatzierung von Kindern und Jugendlichen in der Schweiz / Entre assistance et contrainte. Le placement des enfants et des jeunes en Suisse 1850–1980,* Bâle 2014.

14 En référence à la célèbre publication de la femme de lettres et pédagogue suédoise Ellen Key (1849–1926), qui avait prophétisé dès 1909 que le 20e siècle serait le «siècle de l'enfant».